

Image not found or type unknown



Interdiction d'exercer profession indépendante

Par **89cerises**, le **03/06/2013** à **20:51**

je suis monitrice indépendante, je donne des cours depuis 2 ans à des cavaliers propriétaires dans une structure qui ne possède pas de moniteur salarié. la propriétaire de la structure veut interdire à mes clients de faire appel à mes services, est ce légal ? Où puis je trouver des textes de loi pour me protéger ?